

Au rendez-vous des Bout' Choux

Relais Petite Enfance Dame Blanche

P 1 : Edito, Informations Relais Petite Enfance

P 2-3 : Dossier "L'intérêt du jeu en extérieur"

P 4 : Recette et informations professionnelles

P 5 : Agenda

Le mot de l'animatrice

Bonjour à toutes et tous,

après cette pause estivale, le Relais démarre sa rentrée à compter du Jeudi 4 Septembre. Le premier temps d'éveil aura lieu quant à lui, le **Jeudi 11 Septembre** par une séance d'éveil musical en compagnie d'un nouveau partenaire : "Balafon et Piccolo".

Au programme de ce journal, un article sur l'intérêt du jeu en extérieur avec les enfants; également plusieurs informations professionnelles, notamment la réforme du Cmg et l'attestation d'honorabilité; une idée de recette gourmande-équilibrée.

A noter également : Les permanences sur rendez-vous ou par téléphone, sont désormais proposées les **jeudi après-midi** et **vendredi matin**. Les temps d'éveil et jeux auront lieu uniquement les **jeudi matins** dans certaines communes du secteur, selon l'agenda proposé.

Au plaisir de vous retrouver pour une nouvelle année riche en découvertes.

Bonne lecture et à très bientôt.

Anne Laroche

HORAIRES

Jeudi : 13h15-16h30

Vendredi : 8h45-12h



CONTACT

Relais Petite Enfance Dame Blanche

Maison de la Petite Enfance

15 route de Bonnay

25870 Devecey

Tél. 06 88 60 18 80

rpe.devecey.ccd@francas-doubs.fr

Fermetures du Rpe

1, 8 et 22 Septembre



Zone de couverture du Relais:

Bonnay, Châtillon-le-Duc, Cussey-sur-l'Ognon, Devecey, Geneuille, Mérey-Vieille, Venise, Vieille

DOSSIER :

"L'INTÉRÊT DU JEU EN EXTÉRIEUR"

Créativité, confiance, curiosité, habiletés psychomotrices...qu'il fasse beau, pleuve, vente, ou neige, les temps de jeux en extérieur offrent de nombreux bénéfices pour le développement de l'enfant.

En voici quelques exemples :



Un espace de jeu et d'éveil au quotidien

Pas besoin de jouets ni de matériel pour jouer dehors. L'enfant se sert de son **imagination** et des éléments de la nature pour s'amuser. Il peut, par exemple, jouer à construire une sculpture avec des roches ou encore créer des formes avec des fleurs et des branches qu'il aura ramassées ; utiliser une branche comme si c'était un balai ou une fourchette ; préparer une soupe avec des feuilles, du gazon, des cailloux et de l'eau...

La posture de l'adulte accompagnant se situe alors davantage dans la **création d'une relation d'échange autour de la nature** en favorisant une **découverte sensorielle et ludique**, que de « FAIRE » des activités :



S'enthousiasmer de la couleur d'une plante, inviter l'enfant à la sentir, à l'observer, à la décrire

Soutient le développement du langage



Faire découvrir aux enfants l'environnement naturel à leur portée directe, sur leurs lieux de vie quotidiens (ex. observer les insectes du jardin)



Passer du temps dehors peu importe la météo et leur apprendre à se vêtir en circonstances



Permettre des moments pour « se salir/se tâcher »



Accompagne le développement du schéma corporel de l'enfant et de son autonomie (ex: apprendre à s'habiller, se nettoyer les mains et/ou les pieds, tout en nommant les parties de son corps).

« Il n'y pas de mauvais temps, seulement de mauvais vêtements »
Proverbe écossais

Développement global et éveil multisensoriel favorisés

Le contact direct avec la nature favoriserait, selon plusieurs études, une meilleure **santé physique** (renforce entre autres le système immunitaire) et **psychique**.

En effet, les temps extérieurs permettent de se dépenser en toute liberté, ce qui soutient d'une part la **motricité globale** et le **développement des sens**. Par exemple, le fait de marcher sur un sol naturel avec des textures et du relief, exerce la **force**, l'**équilibre** et **aide au développement de la voûte plantaire** du tout-petit (à privilégier pieds nus). La **motricité fine** va également pouvoir s'exercer grâce aux nombreux éléments à disposition que l'enfant va spontanément avoir envie de découvrir (cailloux, branches, écorce, marrons, fleurs, herbe, etc).

Être à l'extérieur incite l'enfant à courir, sauter, grimper, lancer, des mouvements qui améliorent ses **habiletés physiques** mais sont davantage limités en intérieur du fait de l'espace plus restreint et les règles qui s'y appliquent. Les éléments de la nature l'amènent à bouger de différentes façons et à employer tous **ses sens**, il va apprendre à **connaître ses capacités et ses limites** et ainsi **développer sa confiance en lui**.

Par ailleurs, sortir en extérieur permet d'offrir aux yeux une lumière naturelle, davantage de perspective et de voir plus loin, ce qui fait travailler l'oeil autrement et **favorise la prévention de la myopie**.

Enfin, passer des moments quotidiens en extérieur va avoir un effet positif sur le **bien-être psychique** de l'enfant. Le fait de se dépenser, d'écouter les sons de la nature, d'observer ou encore d'être à proximité d'animaux permet de **diminuer le stress, réguler le cycle veille-sommeil**, favorisant la libération des tensions et également lui permettre d'être plus attentif et concentré à d'autres moments.

Une connexion à la nature et à l'environnement favorisés

« Le jeune enfant a souvent une empathie et une curiosité pour la nature. L'idée est de profiter de cet émerveillement spontané du petit explorateur pour l'amener à mieux connaître l'environnement, et donc à protéger la nature ! Car il n'y a pas de secret, c'est bien en étant régulièrement dans un contact direct et positif à la nature que nous construisons une sensibilité particulière par rapport à l'environnement, que nous sommes plus réceptifs à son respect. » (p.16 « Jouer avec la nature » Elise Mareuil, Ed Dunod)

Quelques idées d'explorations possibles

Chasse au trésor dans la nature



Jardinage



Cuisiner une soupe de cailloux, de boue ou transvaser de la terre (casserole, verre, cuillères, saladier, entonnoir, bouchons, cuillères, etc)



Peindre avec de la boue ; créer des formes ou empiler avec de l'écorce, de la mousse, des fleurs, des cailloux



Pour aller plus loin :

<https://www.lesprosdela petiteenfance.fr/article/quels-sont-les-avantages-daller-jouer-dehors/>

<https://www.congres-pediatrie.fr/limportance-du-jeu-exterieur-dans-le-developpement-de-lenfant/>

<https://naitreetgrandir.com/fr/nouvelles/2023/07/03/6-bonnes-raisons-amener-enfant-jouer-dehors/>



Infos pro

• Attestation d'honorabilité

C'est un document qui garantit que les personnes intervenant auprès de mineurs n'ont pas de condamnation définitive portant incapacité à exercer, inscrite sur le casier judiciaire ou au Fichier judiciaire automatisé des auteurs d'infractions sexuelles et violentes (FIAISV). L'attestation d'honorabilité permet aussi d'indiquer si la personne est mise en examen ou fait l'objet d'une condamnation non définitive portant incapacité à exercer.

Cette nouvelle modalité de contrôle des antécédents judiciaires est en cours de déploiement à l'échelle nationale. Pour l'automne 2025, l'ouverture de la demande d'attestation est prévu à l'ensemble du territoire national.

Qui est concerné ? Obligatoire pour tous les professionnels et bénévoles intervenant dans le champ de l'accueil du jeune enfant et de la protection de l'enfance. Les assistants maternels ainsi que toutes personnes de plus de 13 ans vivant à leur domicile également.

Comment ça marche ? La demande d'attestation d'honorabilité se fait en ligne sur

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R71158>

Vous la recevez environ 15 jours après avoir effectué la demande

• Réforme du CMG

En quoi consiste cette réforme ?

La réforme vise à mieux prendre en compte les besoins des familles dans certaines situations (choix du mode de garde, composition de la famille ...). Elle comporte 3 points clés :

- à partir du 1^{er} septembre 2025 : un nouveau mode de calcul plus égalitaire pour l'ensemble des familles. Elles seront informées du nouveau montant de leur CMG lors de la déclaration de septembre 2025 ;
- à partir du 1^{er} septembre 2025 : les familles monoparentales pourront bénéficier du CMG jusqu'aux 12 ans de l'enfant, au lieu de 6 ans aujourd'hui ;
- à partir du 1^{er} décembre 2025 : en cas de résidence alternée, chaque parent pourra bénéficier du CMG s'il remplit les conditions nécessaires.

À partir du 1^{er} septembre, le calcul du montant du CMG rémunération est modifié pour prendre en compte la situation réelle des familles : nombre d'enfants à charge et niveau de ressources. La prestation sera adaptée selon le choix du mode d'accueil et les besoins d'accueil des familles.

La réforme vise à mieux accompagner financièrement les parents ayant des besoins d'accueil importants ou des revenus modestes. Le CMG s'adaptera au nombre d'heures d'accueil dont les familles ont besoin et sera calculé en tenant compte des ressources des parents.

Il s'agit également de rapprocher le coût, pour une famille, entre un accueil en crèche et l'emploi d'un assistant maternel.

Le nouveau calcul sera appliqué automatiquement par l'Urssaf service Pajemploi, vous n'aurez aucune démarche à faire. Vous serez donc informé du montant de votre CMG lors de votre déclaration de septembre 2025.

Pour les contrats déjà en cours au 1^{er}/09/2025, un complément transitoire pourra être versé, sous conditions. Son calcul et son versement seront automatiques pour les familles concernées.

Source : <https://www.urssaf.fr/accueil/actualites/evolution-cmg-ce-qui-va-changer.html>

Recette

Gaufres aux légumes

- 2 courgettes
- 2 carottes
- 2 oeufs
- 120g de farine
- 1 sachet de poudre à lever (optionnel)
- 1 pincée de sel
- 1 c.à.s de crème fraîche
- 70 g de fromage râpé (comté, mozzarella, parmesan...)
- En option: Epices ou herbes aromatiques de votre choix (ex. paprika, persil, etc.)



1. Epeluchez et râpez les courgettes puis les essorer pour ôter l'excédent d'eau
2. Epeluchez et râpez les carottes puis les mélanger aux courgettes
3. Incorporez la farine, la levure, les oeufs, la crème, le fromage, le sel, les épices
4. Faire cuire la pâte dans un gaufrier.

Régalez-vous.

Quand faut-il la présenter ? Vous devez présenter cette attestation (datant de moins de 6 mois), lors de toute demande d'agrément ou de renouvellement auprès du Conseil Départemental et dans le cadre des contrôles éventuels organisés par leurs services.

+ d'infos:

<https://honorabilite.social.gouv.fr/qui-est-concerne/je-suis-assistante-maternelle>

Agenda

Temps d'éveil et jeux

Les animations du RPE sont gratuites et ouvertes aux enfants de 0 à 6 ans, accompagnés de leurs assistant(e) maternel(le), garde à domicile ou de leur parent.

Sur inscription : 06 88 60 18 80 / rpe.devecey.ccdbe@francas-doubs.fr

SEPTEMBRE

Jeu.11 **Devecey** RPE, Eveil musical avec "Balafon et Piccolo", **9h30-11h**

Jeu. 18 **Geneuille**, Etang de la Gravière (Chemin des prés secs), Eveil à la nature, **1er groupe 9h45-10h15**
2nd groupe 10h15-10h45

Jeu. 25 **Châtillon-le-Duc**, Médiathèque, **9h-11h**

OCTOBRE

Jeu. 2, **Geneuille**, (lieu à confirmer), **9h30-11h**

Jeu. 9 **Devecey**, RPE, Séance Snoezelen avec Lucile, **10h-11h (places limitées)**

Jeu. 16 **Devecey**, Médiathèque, "Les abeilles" **9h-11h**

Jeu. 23 **Châtillon-le-Duc**, Salle pyramidale, **9h30-11h**

NOVEMBRE

Jeu. 6 **Geneuille** (salle des associations à confirmer), **9h30-11h**

Jeu. 13 **Devecey**, Rpe, "Le vent", **9h30-11h**

Mar. 25 **Châtillon-le-Duc**, salle pyramidale, Babygym avec Hélène Tatibouet, **9h30-11h**

Événements à venir

- Ateliers "Sensibilisation sur les perturbateurs endocriniens" (réservés aux professionnels de la petite enfance - durée 4h réparties sur 2 soirées - Places limitées)

Vendredi 12 et 19 Septembre - 19h15 à 21h15

- Atelier "Sensibilisation sur les perturbateurs endocriniens" (réservé aux familles - durée 2h - Places limitées)

Samedi 11 Octobre - 9h30 à 11h30

- Atelier « Prévention au quotidien : le rapport au corps et consentement des enfants » proposé par l'association Coccinelle (Places limitées)

Samedi 8 Novembre - 9h-12h30

GRATUIT

Sur inscription auprès du RPE : 06.88.60.18.80 / rpe.devecey.ccdbe@francas-doubs.fr